

Proposition d'assurance soins de longue durée

	Table des matières	
	Instructions à l'intention du conseiller	A1
	Questions de présélection pour l'assurance soins de longue durée	A2
Section 1	Renseignements généraux	1
Section 2	Renseignements sur les personnes à assurer	1
Section 3	Propriété du contrat	2
Section 4	Précisions sur les couvertures	3
Section 5	Renseignements personnels et médicaux	4
Section 6	Questions relatives à l'assurance soins de longue durée conditionnelle	5
Section 7	Renseignements sur les primes et les paiements	7
Section 8	Autorisations, conventions et signatures	10
	Rapport du conseiller	B1

Instructions à l'intention du conseiller

Utilisez le présent formulaire :

- pour soumettre une proposition d'assurance soins de longue durée, sous forme de couverture individuelle pour une personne ou de couverture partagée pour deux personnes.
 - Les questions de présélection vous aideront à déterminer s'il y a lieu de continuer à remplir la proposition. Ne continuez pas à la remplir si les réponses de votre client le rendent non admissible.
 - Si le client franchit l'étape de la présélection, les réponses qu'il donne à ces questions font partie de la proposition. Continuez alors à remplir la proposition.

IMPORTANT

- Si votre client demande une assurance vie, invalidité ou maladies graves, veuillez remplir la *Proposition* d'assurance vie, invalidité et maladies graves, NN7000F.
- Le symbole d'avance rapide **>>** figure partout dans le formulaire, accompagné d'instructions, pour vous aider à déterminer si la section visée doit être remplie compte tenu de la situation du titulaire du contrat ou de la ou des personnes à assurer.
- Veuillez écrire les dates selon le format suivant : 23/JUIL/2013.

Renseignements essentiels exigés

Les renseignements essentiels dont nous avons besoin pour traiter la proposition sans délai sont mis en évidence au moyen du symbole figurant dans la marge et d'une case en caractères gras à remplir.

Écrivez lisiblement en caractères d'imprimerie, en MAJUSCULES, à l'encre bleue ou noire.



Faites-nous parvenir la proposition dûment remplie et tout autre document dans l'enveloppe verte fournie à cette fin OU envoyez le tout par la poste à l'une des adresses suivantes :

Manulife Financial Financière Manuvie
500 King Street North 2000, rue Mansfield, bureau 1310
PO BOX 1669 Montréal (Québec) H3A 3A1
WATERLOO (Ontario) N2J 4Z6

Dans le cas d'un remplacement : veuillez soumettre les formulaires de remplacement appropriés, dûment remplis et signés.

Nota : vous devez soumettre toutes les pages de la proposition, à l'exception de celles qui doivent être remises au client (par ex. attestation d'assurance conditionnelle, note de couverture, etc.).

III Financière Manuvie

Questions de présélection pour l'assurance soins de longue durée

Dans cette section, vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer. Toutes les personnes à assurer doivent remplir cette section.

Les questions de présélection vous aideront à déterminer s'il y a lieu de continuer à remplir la proposition. Si vous répondez *non* à l'une ou l'autre des questions de la section B, vous ne devriez **pas** continuer à remplir la proposition.

Une fois que nous aurons examiné toutes les preuves d'assurabilité dont nous avons besoin, nous déterminerons si nous pouvons accepter votre proposition d'assurance soins de longue durée.

Si nous acceptons votre proposition d'assurance soins de longue durée, les questions de présélection et vos réponses feront partie intégrante de votre proposition.

Section A	Personne à assurer « A »	Personne à assurer « B »
1. Êtes-vous citoyen canadien ou résident permanent?	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui
2. Vivez-vous au Canada depuis au moins 12 mois?	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui
3. Êtes-vous capable de vivre de façon autonome?	☐ Non ☐ Oui	☐ Non ☐ Oui
4. Êtes-vous capable d'exécuter sans l'aide de personne au moins sept des huit tâches suivantes : faire la lessive, préparer les repas, faire le ménage, prendre les dispositions nécessaires concernant votre transport, faire les courses, gérer vos finances personnelles, prendre des médicaments ou vous servir du téléphone?	☐ Non ☐ Oui	□ Non □ Oui
 5. Si vous avez entre 50 et 54 ans inclusivement et que vous demandez une assurance soins de longue durée de plus de 150 000 \$ OU • 55 ans ou plus, 		
avez-vous consulté un médecin au cours des trois dernières années?	│	∣ 🗀 Non 🗀 Oui



Si vous avez répondu non à l'une ou l'autre des questions de la section A, ne continuez **pas** à remplir la proposition.

Section B	Personne à assurer « A »	Personne à assurer « B »
 Pour vous aider à vous déplacer, utilisez-vous un fauteuil roulant, un fauteuil motorisé, une marchette ou une canne à pieds multiples? 	□ Non □ Oui	☐ Non ☐ Oui
 2. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous : reçu des prestations d'invalidité? bénéficié d'un service de repas livrés à domicile? séjourné dans une maison de soins infirmiers, une résidence avec services ou une pension et maison de santé? eu recours à un service de soins journaliers aux adultes ou de soins à domicile? 	Non Oui Non Oui Non Oui Non Oui	Non Oui Non Oui Non Oui Non Oui
3. Avez-vous subi ou vous a-t-on recommandé de subir des examens médicaux, ou une intervention chirurgicale qui n'ont pas encore eu lieu ou vous a-t-on adressé à un autre professionnel de la santé, avec qui une consultation est à venir?	☐ Non ☐ Oui	□ Non □ Oui
4. Faites-vous actuellement usage de tabac tout en ayant des antécédents médicaux de diabète ou de maladie du cœur ou des poumons ou de maladie vasculaire?	□ Non □ Oui	□ Non □ Oui



Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre des questions de la section B, ne continuez pas à remplir la proposition.

III Financière Manuvie

Proposition d'assurance soins de longue durée

Dans la présente proposition, *nous*, *notre* et *nos* renvoient à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. *Vous*, *votre* et *vos* renvoient au(x) titulaire(s) du contrat ou aux personnes à assurer. Au début de chaque section, nous indiquons à qui renvoient *vous*, *votre* et *vos* dans la section.

Avant de souscrire

Pour en savoir davantage sur le produit d'assurance que vous envisagez de souscrire, visitez notre site Web à l'intention des clients au www.manuvie.ca/avantdesouscrire.

Section 1 - Renseignements généraux

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient au(x) titulaire(s) du contrat.

1.1 Dans quelle langue souhaitez-vous o	que nous établissions votre	contrat ²
---	-----------------------------	----------------------

☐ Établir le	contrat en français
\square Issue the	policy in English

Section 2 – Renseignements sur les personnes à assurer

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer. Ce sont les personnes à assurer qui doivent répondre aux questions.

Nous utilisons les renseignements que vous fournissez dans la présente proposition pour déterminer si vous êtes admissible à la couverture et pour établir les taux de prime de la couverture que vous demandez. Si vous déformez quelque fait que ce soit ou si les renseignements que vous fournissez ne sont pas complets, à jour et exacts, nous pouvons annuler tout contrat que nous avons établi en fonction des renseignements que vous avez fournis.

2.1 Personne à assurer « A »

Nom légal (prénom et no	om de	famille)				Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Sexe ☐ Masculin	☐ Féminin	
Adresse (numéro et rue)									
Арр.		Province	C			mbre d'années ette adresse			
N° de téléphone au domic ()	de téléphone au domicile Meilleur moment) Meilleur moment pour vous téléphoner matiné			après-midi 🔲	soirée (° de téléphone à utiliser)	Pays	de naissance	
Nom de l'employeur actuel		Profession	Fonctio	ons					
Adresse de l'employeur									

2.2 Personne à assurer « B » (Remplissez cette section uniquement si vous demandez une couverture partagée.)

Nom légal (prénom et no	om de	famille)		Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		Sexe ☐ Masculin ☐ Fémini					
Adresse (numéro et rue)											
Арр.	Ville			Province Co			e postal		nbre d'années tte adresse		
N° de téléphone au domi ()	cile	Meilleur moment pour vous téléphoner n	natinée [] après-midi	☐ soirée	N° c	le téléphone à utiliser)	Pays	de naissance		
Nom de l'employeur actuel		Profession	Fonction	ons				·			
Adresse de l'employeur											

Section 3 - Propriété du contrat

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient au(x) titulaire(s) du contrat. Ce sont le ou les titulaires du contrat qui doivent répondre aux questions. Chaque titulaire doit être résident canadien, au sens que lui donne la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Veuillez noter que chacun des titulaires devra signer pour toute modification que vous demanderez d'apporter au contrat.

	I Titulaires du contrat i sera titulaire du contrat? Cocher toutes les	casos portinontos					
	Personne à assurer « A »	cases pertinentes.					
_	Personne à assurer « B »						
_	La ou les personnes suivantes non assurées au	titre du contrat					
	Titulaire n° 1	are da correat					
	Nom légal (prénom et nom de famille)					Sexe	sculin
	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Lien av	ec la personne à assurer				Scami reminin
	Adresse du domicile (numéro et rue)	numéro et rue) Ville Provin					
l	Titulaire n° 2						
	Nom légal (prénom et nom de famille)					Sexe	
	Nom legal (prenom et nom de familie)						sculin 🗌 Féminin
	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Lien av	ec la personne à assurer				
	Adresse du domicile (numéro et rue)		Ville		Province		Code postal
ا'	Description of the control of the co	::::::					
	Personne morale telles une compagnie ou une Dénomination sociale au complet (y compris les ment		» « inc » etc)	Nu	méro d'entrepri	ise	
	benomination sociale ad complet ty complishes ment	ions « cic », « inflice »	, « inc. », ctc.)	140	mero a entrepri	isc.	
Tou a. S	 ▶ Remplissez cette section uniquement s'il y passez à la section 3.2b. te correspondance concernant l'assurance que service contrat a plus d'un titulaire, veuille morale, veuillez indiquer à quel service de la socomo Personne à assurer « A » Personne □ Personne morale : Nom du service :	vous demandez sera z préciser qui sera iété la correspondan : à assurer « B »	adressée au titulaire prir le titulaire principal. D nce doit être envoyée (pa Titulaire n° 1	ncipal et lui sera (Pans le cas d'un c	envoyée par la contrat dont la comptes four	a poste. e titulaire	est une personne
(/euillez indiquer l'adresse postale à laquelle le ti dans la présente proposition. Il ne peut pas s'ag	tulaire principal soul ir de l'adresse de vo	haite recevoir la correspo tre conseiller. Il ne peut y	ndance si cette a avoir qu'une se	dresse diffère ule adresse po	de l'adre stale par	esse déjà fournie titulaire principal
	Nom du titulaire principal	Adresse (numéro et ru	ue)	Ville	Pro	ovince	Code postal
a. 1	3 Titulaires multiples Fitulaires multiples (hors du Québec) S'il y a plus d'un titulaire, la propriété du contra cotitulaires et que, si le contrat est maintenu en survivant(s). Si vous voulez que la propriété du contrat soit p Dévolution aux ayants droit (si vous cochez ce Fitulaires multiples (au Québec)	vigueur après le déc lutôt du type <i>dévolu</i> tte case, vous devrez	cès de l'un d'eux, la part ention aux ayants droit, co remplir le formulaire Étab	de ce dernier sei chez la case ci-de lir un contrat ave	ra dévolue d'o essous. c dévolution a	office au(x ux ayants	x) cotitulaire(s) droit, NN0967F).
	5'il y a plus d'un titulaire et si le contrat est encc si un titulaire subrogé a été nommé pour cette p		le décès de l'un d'eux, l	a part de ce derr	ier sera dévol	ue à ses	ayants droit, sauf

3.4 Désignation d'un titulaire successeur ou subrogé

a. Titulaire successeur (hors du Québec)

▶▶ Remplissez cette section si la législation de votre province ou territoire vous autorise à désigner un titulaire successeur.

S'il n'y a qu'un seul titulaire et s'il est possible que le contrat demeure en vigueur après son décès, la désignation d'une autre personne à laquelle reviendra la propriété du contrat rend le transfert plus rapide et plus simple.

Nom du titulaire n° 1	Nom du titulaire successeur (prénom et nom de famille)	Lien avec le titulaire
Nom du titulaire n° 2	Nom du titulaire successeur (prénom et nom de famille)	Lien avec le titulaire

b. Titulaire subrogé (au Québec)

S'il est possible que le contrat demeure en vigueur après le décès de l'un ou l'autre des titulaires, la désignation d'une autre personne à laquelle reviendra la propriété du contrat rend le transfert plus rapide et plus simple.

Nom du titulaire n° 1	Nom du titulaire subrogé (prénom et nom de famille)	Lien avec le titulaire				
Nom du titulaire n° 2	Nom du titulaire subrogé (prénom et nom de famille)	Lien avec le titulaire				

Section 4 – Précisions sur les couvertures

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient au(x) titulaire(s) du contrat.

4.1 Couvertures d'assurance

?
,

L	une	ou	plusi	eurs	couv	ertures	ind	lividu	ıelles	sur	la	tête	de	la	pers	onne	«	Α	>>
	ou																		

une ou plusieurs couvertures partagées sur la tête des personnes « A » et « B »

b. Modalités

Couverture	1

Montant d'assurance	
	\$

Période d'attente

Ш	90 jours	de d	épend	ance	foncti	onnel	le
	190 jour	c do	dánan	dance	fonc	tionno	مااد

Option de prestation

•
0,25 pour cent (couvertures partagées seulemen
0,5 pour cent
1 pour cent
2 pour cent (couvertures individuelles seulement

Protection facultative

Garantie Protection contre l'inflation
Garantie Remboursement des primes au décès (couvertures individuelles seulement)
Garantie Remboursement des primes au décès,

Couverture 2

Montant d'assurance	
	\$

Période d'attente

Option de prestation
0,25 pour cent (couvertures partagées seulement)
0,5 pour cent
1 pour cent
2 pour cent (couvertures individuelles seulement)

Protection facultative

☐ Garantie Protection contre l'inflation
☐ Garantie Remboursement des primes au déc
(couvertures individuelles seulement)

Garantie Remboursement des primes au décès, conjointe dernier décès (couvertures partagées seulement)

4.2 Prestations payables au titre du contrat

Sauf indication contraire de votre part, toutes les prestations SoinsVie payables au titre du contrat seront versées à l'assuré ou aux assurés. Si vous souhaitez qu'il en soit autrement, veuillez remplir l'un des formulaires suivants :

Pour désigner un bénéficiaire, utiliser le formulaire Désignation de bénéficiaires pour les contrats SoinsVie, NN1561F.

Pour donner des instructions relativement au paiement de prestations, utiliser le formulaire Instructions de paiement pour les contrats SoinsVie, NN1571F.

Section 5 - Renseignements personnels et médicaux

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer. La présente section doit être remplie par toutes les personnes à assurer.

Personne à assurer « A »	donner des p			Personne à assurer « B »		
Nom de votre médecin (prénom et	nom de famille	e) ou no	m de la clinique	Nom de votre médecin (prénom et r	nom de famille) ou n	om de la clini
Adresse				Adresse		
Ville	Provi	inco N	° de téléphone	Ville	Province	N° de télépho
VIIIC	11001	()	Ville	Trovince	()
Date de la dernière consultation (jj/mi	mmm/aaaa)	Raison :		Date de la dernière consultation (jj/mn	nmm/aaaa) Raison	ı:
Nom figurant au dossier du médecin c que vous utilisez actuellement)	u de la clinique	(s'il est o	différent de celui	Nom figurant au dossier du médecin o que vous utilisez actuellement)	u de la clinique (s'il est	t différent de c
Traitement ou médicament prescrit e	t résultats de	tout test	: subi.	Traitement ou médicament prescrit e	t résultats de tout te	st subi.
				-		
Taille et poids				Votre poids a-t-il subi une variation de 12 derniers mois? Si <i>oui</i> , veuillez donner	des précisions, à savo	oir une variation
	Taille		Poids	combien et la raison de la variation. Si une veuillez indiquer quel était votre poids avar	grossesse a causé la nt la grossesse.	variation,
Personne à assurer « A »		☐ pi/p		☐ Non ☐ Oui		
Personne à assurer « B »		☐ pi/p	o lb	☐ Non ☐ Oui		
		III/C	m kg		Personne à	Personne
Usage du tabac					assurer « A »	assurer «
	oduits de la n ions, à savoir	icotine la subs	ou succédané de stance consommé	celle-ci; marijuana ou haschisch? e, la quantité moyenne consommée,	□ Non □ Oui	i Non
Précisions						
Précisions						
Renseignements pers				ontotion would be included in the second of the second		-
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4	a et 5.4b si			estation pour soins dispensés hors o pour soins dispensés hors établiss		
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4b Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une	a et 5.4b si si vous der prestation po	mande: ur soins	z une prestation s dispensés hors é	pour soins dispensés hors établiss etablissement, multipliez le montant	ement de 1 500	
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4b Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une le l'assurance que vous voulez s	a et 5.4b si si vous der prestation po ouscrire par l c option de p	mande: our soins e pourc orestation	z une prestation s dispensés hors é tentage choisi pou	pour soins dispensés hors établiss	ement de 1 500	ou moins
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4b Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une le l'assurance que vous voulez sune assurance de 160 000 \$ ave soins dispensés hors établisseme	a et 5.4b si si vous der prestation po ouscrire par l c option de p nt de 1 600 s	mandez eur soins e pourc prestation \$.)	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne	pour soins dispensés hors établiss stablissement, multipliez le montant ur l'option de prestation. Par exemple,	Personne à assurer « A »	s ou moins Personne
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4 Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une per l'assurance que vous voulez se une assurance de 160 000 \$ ave soins dispensés hors établissement a. Quel est le revenu annuel total si vous souscrivez une couver	a et 5.4b si si vous der prestation po pouscrire par ic option de p nt de 1 600 s al inscrit à la ture individue	mander our soins e pource prestation \$.) ligne 1	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne 50 de votre décla is calculez vos be	pour soins dispensés hors établisse etablissement, multipliez le montant ur l'option de prestation. Par exemple, erait une prestation mensuelle pour aration de revenu de l'année dernière soins d'assurance selon votre revenu	Personne à assurer « A »	Personne assurer «
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4 Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une per l'assurance que vous voulez se une assurance de 160 000 \$ ave soins dispensés hors établissement a. Quel est le revenu annuel total si vous souscrivez une couver de ménage (votre revenu annuel contra l'accompany de ménage (votre rev	a et 5.4b si si vous der prestation po ouscrire par ic option de p nt de 1 600 s al inscrit à la ture individue uel plus le re	mander our soins e pourcorestation \$.) a ligne 1 elle, ma venu ar	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne 50 de votre décla is calculez vos be nuel de votre cor	pour soins dispensés hors établisse etablissement, multipliez le montant ur l'option de prestation. Par exemple, erait une prestation mensuelle pour aration de revenu de l'année dernière soins d'assurance selon votre revenu	Personne à assurer « A »	Personne assurer «
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4 Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une per l'assurance que vous voulez se une assurance de 160 000 \$\frac{3}{2}\$ ave soins dispensés hors établisseme a. Quel est le revenu annuel tot si vous souscrivez une couver de ménage (votre revenu annuel tot quel est le revenu annuel tot of course de ménage (votre revenu annuel tot of course de ménage). B. Avez-vous fait rédiger ou per 1. une procuration ou un acte de course de menage (votre revenu annuel total course de	ra et 5.4b si si vous der prestation por ouscrire par l c option de p nt de 1 600 si ral inscrit à la ture individue uel plus le re- le votre conjoin pris des mes de représentat	mandez uur soins e pourcorrestation \$.) Iligne 1 elle, ma venu ar nt, inscrit ures po ion relati	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne 150 de votre décla is calculez vos be nuel de votre cor à à la ligne 150 de s pur faire rédiger if aux biens, autori	pour soins dispensés hors établisse etablissement, multipliez le montant ur l'option de prestation. Par exemple, erait une prestation mensuelle pour aration de revenu de l'année dernière soins d'assurance selon votre revenu njoint): a déclaration de revenu de l'année dernière : isant votre mandataire à agir en votre	Personne à assurer « A »	Personne assurer «
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4b Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une de l'assurance que vous voulez s une assurance de 160 000 \$ ave soins dispensés hors établisseme a. Quel est le revenu annuel tot Si vous souscrivez une couver de ménage (votre revenu ann • quel est le revenu annuel total c b. Avez-vous fait rédiger ou p 1. une procuration ou un acte c nom et à gérer votre argent e	a et 5.4b si si vous der prestation po ouscrire par l c option de p nt de 1 600 si al inscrit à la ture individue uel plus le re le votre conjoin pris des mes de représentat et vos biens si	mandez ur soins e pourco prestatio \$.) I ligne 1 elle, ma venu ar nt, inscrit ures po ion relat vous de	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne 150 de votre décla is calculez vos bes nuel de votre cor t à la ligne 150 de s pur faire rédiger if aux biens, autori eveniez physiqueme	pour soins dispensés hors établisse etablissement, multipliez le montant our l'option de prestation. Par exemple, erait une prestation mensuelle pour aration de revenu de l'année dernière soins d'assurance selon votre revenu njoint): a déclaration de revenu de l'année dernière	Personne à assurer « A » ?	Personne assurer « \$ Non
Renseignements pers Remplissez les sections 5.4 Remplissez la section 5.4b (Pour calculer le montant d'une per l'assurance que vous voulez sune assurance de 160 000 \$ ave soins dispensés hors établisseme a. Quel est le revenu annuel tot si vous souscrivez une couver de ménage (votre revenu annuel total ce mom et à gérer votre argent e si oui, votre mandataire a-t	ra et 5.4b si si vous der prestation po ouscrire par l c option de p nt de 1 600 st ral inscrit à la ture individue uel plus le re- le votre conjoin pris des mes de représentat et vos biens si -il eu à agir e	mandez dur soins e pourco prestation \$.) I ligne 1 elle, ma evenu ar nt, inscrit ures po ion relati vous de	z une prestation s dispensés hors é centage choisi pou on de 1 %, donne 150 de votre décla is calculez vos be- inuel de votre cor à à la ligne 150 de s pur faire rédiger if aux biens, autori- eveniez physiquement	pour soins dispensés hors établisse etablissement, multipliez le montant ur l'option de prestation. Par exemple, erait une prestation mensuelle pour aration de revenu de l'année dernière soins d'assurance selon votre revenu njoint): a déclaration de revenu de l'année dernière : isant votre mandataire à agir en votre	Personne à assurer « A »	Personne assurer « \$

Retourner les sections 5 et 6 à : Financière Manuvie, 500 King Street North, PO Box 1602, Stn. Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Si *oui*, votre mandataire a-t-il eu à agir en votre nom?

☐ Non ☐ Oui

☐ Non ☐ Oui

Section 5 - Renseignements personnels et médicaux (suite)

Personne à assurer	Société d'assurance	Montant de la couverture soins de longue durée (Veuillez indiquer le montant de la prestation et la période. Par exemple : 75 \$/jour, 1 000 \$/mois.)	Année d'établissem du contrat	d'assurance une intenti	e proposition e est-elle liée à on de remplace nce actuellemer ?
Personne « A » Personne « B »				□ No	on 🗌 Oui
☐ Personne « A » ☐ Personne « B »				□ No	on 🗌 Oui
☐ Personne « A » ☐ Personne « B »				☐ No	on 🗌 Oui
☐ Personne « A » ☐ Personne « B »				No	on 🗌 Oui
Précisions					
ction 6 – Questic durée d	onditionn		ce so	ins de l	ongue
a présente section, <i>vous, votre</i> et <i>vos</i> Admissibilité à l'assurance so ne des personnes à assurer au titre du c	ins de longue duré ontrat qui demande l'ass	ée conditionnelle	1	Personne à	Personne à
Admissibilité à l'assurance so	ins de longue dure contrat qui demande l'assivantes. vantes, avez-vous été trait mes relativement aux affe s thoraciques, diabète, car adie chronique du rein, du	ée conditionnelle urance soins de longue durée é pour l'une d'elles ou avez-vous ctions suivantes : maladie du cœ ncer, tumeurs, accident ischémiqu	déjà ur ou des e	Personne à assurer « A »	Personne à assurer « B
Admissibilité à l'assurance so ne des personnes à assurer au titre du connelle doit répondre aux questions sui s-vous atteint de l'une des affections suiv sulté un médecin ou ressenti des symptô seaux sanguins, crise cardiaque, douleur sitoire, accident vasculaire cérébral, mala	contrat qui demande l'assivantes. vantes, avez-vous été trait mes relativement aux affe s thoraciques, diabète, car adie chronique du rein, du ladie d'Alzheimer? sulté un médecin ou un aut euve diagnostique ou une i	se conditionnelle urance soins de longue durée é pour l'une d'elles ou avez-vous ctions suivantes : maladie du cœ ccer, tumeurs, accident ischémiqu foie ou du poumon, sclérose en cre professionnel de la santé qui vo ntervention chirurgicale qui n'ont	déjà ur ou des e plaques, ous a pas	assurer « A »	assurer « B

Si une personne à assurer répond oui aux questions a, b ou c ci-dessus, cette personne n'est pas admissible à l'assurance soins de longue durée

Si une personne à assurer répond non aux questions a, b et c ci-dessus, cette personne doit se reporter à l'Attestation d'assurance soins de longue durée conditionnelle pour une description de la couverture.

6.2 Instructions à l'intention du conseiller

Laissez l'attestation d'assurance conditionnelle inutilisée jointe à la présente proposition.

- Si l'une ou l'autre des personnes à assurer est admissible à l'assurance conditionnelle (c'est-à-dire qu'elle remplit toutes les conditions de l'attestation d'assurance conditionnelle applicables) :
- acceptez le paiement couvrant le plein montant de la première prime du contrat;
- remettez au titulaire du contrat l'attestation et la note de couverture.

Autrement.

• n'acceptez pas de paiement.

III Financière Manuvie

Attestation d'assurance soins de longue durée conditionnelle

Dans la présente attestation :

- nous, notre et nos renvoient à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers;
- la personne à assurer renvoie à chaque personne nommée à la section 2 de la présente proposition;
- le titulaire du contrat renvoie au(x) titulaire(s) nommé(s) dans la présente proposition;
- la présente proposition renvoie à la proposition d'assurance soins de longue durée qui porte le numéro figurant dans le coin supérieur droit de la présente page;
- la présente convention renvoie à la présente attestation d'assurance soins de longue durée;
- contrat standard renvoie au contrat standard que nous offrons à des fins de souscription, à la date de la présente proposition, pour le type d'assurance soins de longue durée demandé dans celle-ci (vous pouvez vous procurer ce contrat auprès de votre conseiller ou sur le site www.manuvie.ca\avantdesouscrire); et
- option de prestation, montant d'assurance et dépendance fonctionnelle ont le sens indiqué dans notre contrat standard.

Conditions

Sous réserve des conditions stipulées dans la présente convention, nous convenons de procurer une couverture d'assurance soins de longue durée conditionnelle à chaque personne à assurer qui satisfait aux exigences suivantes :

- la personne à assurer a répondu non à toutes les Questions relatives à l'assurance soins de longue durée conditionnelle contenues dans la présente proposition; et
- la personne à assurer a entre 18 et 70 ans inclusivement, à la date de la présente proposition.

La présente convention prend effet si les exigences suivantes sont remplies :

- la personne à assurer et le titulaire du contrat remplissent et signent la présente proposition;
- la première prime est payée une fois la présente proposition remplie;
- la première prime correspond à au moins 1/12 de la prime annuelle de votre contrat d'assurance soins de longue durée de base et de toute garantie complémentaire ou tout avenant;
- le chèque couvrant la première prime est honoré lorsque nous le présentons la première fois pour paiement; et
- aucun renseignement susceptible d'influer sur notre décision d'accorder une assurance ou sur les conditions auxquelles nous l'accordons n'a été déformé ni omis de la présente proposition; et
- nos exigences de tarification initiales publiées ont été appliquées.

Personne ne peut modifier la présente convention de quelque façon que ce soit.

Assurance soins de longue durée conditionnelle

- 1. Si une personne à assurer au titre d'un contrat d'assurance individuelle ou l'une ou l'autre des personnes à assurer au titre d'une couverture partagée devient fonctionnellement dépendante tandis que la présente convention est en vigueur et que, en nous fondant sur nos exigences de tarification initiales publiées, nous constatons :
 - que nous aurions établi une couverture d'assurance soins de longue durée selon les conditions de la présente proposition, nous établirons pour cette personne à assurer un contrat individuel comportant une couverture d'assurance soins de longue durée selon les conditions de la présente proposition; ou
 - que nous aurions établi une couverture d'assurance soins de longue durée réduite ou modifiée, nous établirons pour cette personne à assurer un contrat individuel comportant une couverture d'assurance soins de longue durée réduite ou modifiée en conséquence (il peut s'agir, notamment, d'exclusions que nous aurions stipulées compte tenu de l'état de santé de la personne à assurer ou d'autres facteurs individuels se rapportant à celle-ci; ou
 - que nous n'aurions pas établi une couverture d'assurance soins de longue durée pour cette personne à assurer, nous n'établirons pas de contrat aux termes de la présente convention, laquelle prendra alors fin immédiatement pour cette personne à assurer.

Si nous établissons un contrat aux termes de la présente convention, il contiendra les mêmes conditions que notre contrat standard et prendra effet à la date de la présente proposition. Toutefois, si les conditions de la présente convention sont incompatibles avec les conditions du contrat standard, les conditions de la présente convention auront priorité.

- 2. Si aucune personne à assurer ne devient fonctionnellement dépendante tandis que la présente convention est en vigueur :
 - · la présente convention est sans effet; et
 - il est entendu que nous prenons en compte tout changement dans l'assurabilité qui se produit après la date de la présente proposition pour déterminer si nous établissons et, le cas échéant, à quelles conditions, un contrat d'assurance soins de longue durée aux termes de la présente proposition.
- La présente convention prend fin à la plus rapprochée des dates suivantes :
 - date à laquelle nous délivrons un contrat d'assurance soins de longue durée à la suite de la présente proposition;
 - date à laquelle nous envoyons par la poste au titulaire du contrat un avis de refus de sa proposition d'assurance soins de longue durée;
 - date à laquelle nous envoyons par la poste au titulaire du contrat un avis de résiliation de la présente convention; et
- 90e jour suivant la date de signature de la présente proposition.
 La présente convention prend fin à la date indiquée ci-dessus, que nous ayons ou non remboursé la prime payée au titre de la présente proposition.
- 4. Si nous établissons un contrat d'assurance soins de longue durée selon les conditions de la présente proposition, nous affectons la première prime aux primes exigibles au titre du contrat. Si nous refusons la présente proposition, ou si nous offrons au titulaire un contrat à des conditions autres que celles énoncées dans la présente proposition et si le titulaire n'accepte pas le contrat, nous remboursons la première prime.

Restrictions et exclusions

Si la dépendance fonctionnelle d'une personne à assurer, saine d'esprit ou non, résulte directement ou indirectement de l'une des causes suivantes :

- automutilation
- perpétration d'un acte qui serait criminel selon les lois du Canada, où qu'il soit commis,
- conduite d'un véhicule motorisé alors que l'alcoolémie dépasse 80 mg d'alcool par 100 ml de sang,
- usage ou absorption intentionnels par l'assuré d'un médicament ou narcotique d'ordonnance d'une façon non conforme aux instructions données par un médecin, d'un médicament ou narcotique qui peut légalement être vendu sans ordonnance au Canada ou aux États-Unis d'une façon non conforme aux recommandations du fabricant, d'un médicament ou narcotique qu'on ne peut se procurer légalement au

Canada ni aux États-Unis, ou d'une substance toxique ou intoxicante, nous n'établirons pas de couverture d'assurance soins de longue durée aux termes de la présente convention. Nous rembourserons la prime qui a été payée pour la couverture d'assurance soins de longue durée, et la présente convention prendra fin.

Si vous demandez une couverture individuelle, l'option de prestation correspondra à l'option de prestation que vous avez demandée et la prestation maximum combinée payable pour une personne à assurer au titre de tous les contrats établis aux termes des conventions d'assurance soins de longue durée conditionnelle conclues avec nous correspond :

- au montant d'assurance demandé dans la présente proposition, ou
- à 75 000 \$

selon le moindre de ces montants.

Si vous demandez une couverture partagée, l'option de prestation correspondra au double de l'option de prestation que vous avez demandée et la prestation maximum combinée payable pour une personne à assurer au titre de tous les contrats établis aux termes des conventions d'assurance soins de longue durée conditionnelle conclues avec nous correspondra :

- à la moitié du montant d'assurance demandé dans la présente proposition, ou
- à 75 000 \$

selon le moindre de ces montants.

Si nous versons une prestation au titre de l'assurance soins de longue durée établie aux termes de la présente convention, nous rembourserons toute prime perçue pour la couverture d'assurance excédant la prestation maximum payable pour cet assuré au titre de la présente convention.

Section 7 – Renseignements sur les primes et les paiements

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient au(x) titulaire(s) du contrat, sauf indication contraire.

Si vous demandez une assurance soins de longue durée conditionnelle, la première prime doit correspondre à au moins 1/12 de la prime anı

uelle du co	ontrat que vous demandez.				·		·
Votre	première prime						
a. À com	bien s'élève votre premiè	re prime?	Montant	\$			
Si vous	nent paierez-vous la premi s payez par chèque, les chèq d'une institution financière	ues doivent ê		e la Financière Man			
par	chèque, soumis avec la pré chèque, soumis lors de la d	sente proposi lélivrance du d	ition (Le chèque doit p contrat (Le chèque do	porter la même date bit porter la même d	e que la proposition late que l'attestatio	n.) on de délivranc	
	moyen de fonds provenant (Compagnie d'Assurance-Vie			, ,		•	
_	écisez :						
	participations	nce sur contr	rat	e la valeur de racha	, ,		
INL	imero du contrat	Nom de l'assi	au uire du contrat (p	renom et nom de iam	ille)	Somme que vo	ous souhaitez transférer \$
	signant ci-dessous, us confirmez ce qui suit :	numéro ci- • l'assureur e • vous dema	le droit de recevoir les -dessus; est l'une des compagi andez que cette comp compagnie qui établir	nies de la Financière Jagnie retire la somr	· Manuvie; et ne indiquée ci-dess	sus du contrat	qu'elle a établi et la
d'un signa nom de la	aire du contrat est une sociét ataire autorisé ainsi que le so a société, veuillez signer dan: ue à cet effet.	té par actions, ceau de la soc	, nous exigeons la sig ciété. Si la société n'a	nature et le titre de pas de sceau et que	deux signataires a e vous êtes la seule	utorisés, ou la e personne aut	signature et le titre corisée à signer au
Signature X	du titulaire du contrat duquel pr	roviennent les fo	onds			Date (jj/mmn	nm/aaaa)
	du titulaire du contrat duquel pr	oviennent les fo	onds			Date (jj/mmn	nm/aaaa)
×	ad tradaire da contrat daquer pr	Oviernient les it	51145			Date (j)////////	invadad,
Initiales	Apposez vos initiales ci-co ne possède pas de sceau.				autorisée à signer a	au nom de la s	ociété et que celle-ci
Signature X	du créancier gagiste/hypothécair	re (le cas échéai	nt)			Date (jj/mmn	nm/aaaa)
	du bénéficiaire irrévocable (le ca	s échéant)				Date (jj/mmn	nm/aaaa)
	mes périodiques						
uelle faço us payez p	on vos primes périodiques ar chèque, les chèques doive n financière ou d'une banqu	ent être libellé	és à l'ordre de la Finar			en dollars cana	adiens ouvert auprès
			ar chèque 🔲 trimes		que mensuelle sur le cor	mpte (PAC) (ut	elèvement automatique iiliser les données s la section 7.4)
Qui pai	iera vos primes péi	riodiques	; ?				
	om (prénom et nom de famille) o s mentions « Cie », « limitée », «		n sociale complète dans	le cas d'une société p	ar actions, y compris	Lien avec le titu	ılaire du contrat
Ad	dresse (numéro et rue)			Ville	Provi	nce	Code postal
	om (prénom et nom de famille) o s mentions « Cie », « limitée »,		n sociale complète dans	le cas d'une société p	ar actions, y compris	Lien avec le titu	l ulaire du contrat
Ad	dresse (numéro et rue)			Ville	Provi	nce	Code postal

Section 7 - Renseignements sur les primes et les paiements (suite)

7.4 Données bancaires

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient aux titulaires du compte bancaire sur lequel seront effectués les prélèvements mensuels automatiques.

▶▶ Remplissez cette section si vous payez les primes périodiques par prélèvement mensuel automatique sur le compte.

a. Renseignements relatifs aux prélèvements mensuels auton	natiques
Intégrer ce paiement mensuel à un plan de prélèvement men automatique existant établi avec la Financière Manuvie.	N° du contrat visé par le plan existant de prélèvement automatique sur le compte
☐ Établir un nouveau plan de prélèvement mensuel automatiq les données bancaires ci-dessous.	Jue selon Jour du prélèvement mensuel (du 1 ^{er} au 28)
et le tableau ci-dessous);	hèque sur la présente page, ci-dessous. Le chèque peut recouvrir l'image du chèque ue si vous ne joignez pas un chèque portant la mention « NUL »).
Banque Manuvie 500 KING ST. NORTH l'illustration suiva correspond l'enc	à remplir les champs ci-dessous, ante montre à quelles données codage par reconnaissance de nétiques utilisé sur les chèques types.
Numéro de domiciliation Numéro de l'institution	Numéro du compte
Nom de la banque ou institution financière canadienne	Numéro de domiciliation Numéro de l'institution Numéro du compte

7.5 Autorisation relative aux prélèvements mensuels

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient aux titulaires du compte bancaire sur lequel seront effectués les prélèvements mensuels automatiques.

▶▶ Remplissez cette section si vous payez les primes périodiques par prélèvement mensuel automatique sur le compte.

Si le titulaire du contrat ou l'assuré paient les primes, la signature de ces personnes à la section 8 confirme qu'elles ont lu les autorisations ci-dessous et qu'elles les acceptent. Elles n'ont **pas** à signer ci-dessous.

En nous demandant de prélever des sommes sur votre compte bancaire, vous déclarez avoir lu et compris les énoncés ci-dessous.

Autorisation de prélever mensuellement sur votre compte des montants variables pour payer vos primes périodiques

En nous demandant d'établir un plan de prélèvement automatique sur le compte pour payer vos primes périodiques, vous convenez de ce qui suit :

- vous nous autorisez à effectuer des prélèvements mensuels sur votre compte bancaire pour payer les primes afférentes au contrat;
- à moins d'avis contraire dans la présente entente, les prélèvements seront effectués à la date que vous avez indiquée ci-dessus;
- le montant des prélèvements variera, puisqu'il peut être augmenté si nécessaire pour couvrir les frais du contrat (exemple : s'il est prévu que les primes afférentes au contrat changent); et
- vous renoncez au droit de recevoir un avis de 10 jours indiquant le montant et la date de chaque prélèvement mensuel automatique effectué sur votre compte.

Conséquences si votre banque ou institution financière n'honore pas un prélèvement mensuel automatique

Si votre banque ou institution financière n'honore pas un prélèvement mensuel automatique, nous pourrions tenter d'effectuer le prélèvement de nouveau dans les 30 jours.

Si cette deuxième tentative échoue aussi, nous pourrions tenter d'effectuer ce prélèvement en même temps que le prélèvement du mois suivant. Nous nous réservons le droit de mettre fin au plan sans délai si un prélèvement n'est pas honoré.

Modifications au plan de prélèvement automatique sur le compte

Vous pouvez demander par téléphone ou par écrit que soit changé le montant du prélèvement mensuel automatique ou le compte bancaire sur lequel le retrait est effectué. Nous devons recevoir votre demande au moins trois jours avant la date du prochain prélèvement automatique. Le conseiller attitré au contrat peut également faire ces changements en votre nom.

Retraits personnels

Tous les prélèvements mensuels automatiques effectués sur votre compte sont considérés comme des retraits personnels au sens que leur donne l'Association canadienne des paiements (ACP) dans sa Règle H1 (voir le site Web www.cdnpay.ca).

Section 7 - Renseignements sur les primes et les paiements (suite)

Fin de l'entente PAC

Vous pouvez et nous pouvons mettre fin à l'entente PAC moyennant un avis écrit de 10 jours, calculés à partir de la date à laquelle l'avis est posté. Pour obtenir un modèle de cet avis ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre banque ou institution financière ou visiter le site www.cdnpay.ca.

Prélèvements non autorisés

Vous disposez de certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme à la présente entente. Vous avez, par exemple, le droit d'être remboursé en cas de prélèvement non autorisé ou non conforme à la présente entente. Pour de plus amples renseignements au sujet de vos droits de recours, communiquez avec votre banque ou institution financière ou visitez le site www.cdnpay.ca.

Vos renseignements personnels

Vous nous autorisez à recueillir, utiliser, communiquer et échanger tout renseignement personnel nécessaire pour remplir toute obligation relative aux prélèvements sur votre compte bancaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les prélèvements sur votre compte bancaire

Si vous avez des questions ou des préoccupations à propos des prélèvements sur votre compte bancaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous aux coordonnées figurant à la page 14 de la présente proposition, dans l'encadré intitulé Règlement des plaintes.

Pour de plus amples renseignements au sujet de vos droits, communiquez avec votre banque ou institution financière, ou avec l'Association canadienne des paiements (www.cdnpay.ca).

Confirmation

Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est exigée pour ce compte ont signé ci-dessous, y compris tous les cotitulaires du compte et tous les signataires autorisés d'une société.

Si le titulaire du compte sur lequel les prélèvements mensuels doivent être effectués est le titulaire du contrat ou l'une des personnes à assurer au titre du contrat, cette personne doit signer à la section 8 et ainsi autoriser les prélèvements mensuels automatiques. Elle n'a **pas** à signer ci-dessous.

Si l'un des titulaires du compte sur lequel les prélèvements mensuels doivent être effectués n'est pas titulaire du contrat ni l'une des personnes à assurer au titre du contrat, ce titulaire du compte doit autoriser les prélèvements en signant ci-dessous.

- Si les prélèvements doivent être effectués sur un compte conjoint, les deux titulaires du compte doivent signer si votre banque ou institution financière exige les deux signatures.
- Si les prélèvements doivent être effectués sur un compte dont le titulaire est une société, fournissez des précisions sur le compte ainsi que la signature et le titre de deux signataires autorisés, ou la signature et le titre d'un signataire autorisé et le sceau de la société. Si la société n'a pas de sceau et que vous êtes la seule personne autorisée à signer au nom de la société, veuillez signer dans la case où devrait signer le titulaire de compte n° 1 et apposer vos initiales dans la case prévue à cet effet.

Nom du titu titulaire du d	ulaire de compte n° 1 ou du signataire autorisé n° 1 (s'il ne s'agit pas d'une personne à assurer ni du contrat)	Date (jj/mmmm/aaaa)
Signature d	u titulaire de compte n° 1 ou du signataire autorisé n° 1	Titre (s'il y a lieu)
X		
Initiales	Apposez vos initiales ci-contre pour confirmer que vous êtes la seule personne autorisée à possède pas de sceau. Vous devez également signer ci-dessus.	signer au nom de la société et que celle-ci ne
Nom du titu titulaire du d	ulaire de compte n° 2 ou du signataire autorisé n° 2 (s'il ne s'agit pas d'une personne à assurer ni du contrat)	Date (jj/mmmm/aaaa)
Signature d	u titulaire de compte n° 2 ou du signataire autorisé n° 2	Titre (s'il y a lieu)

Section 8 - Autorisations, conventions et signatures

Dans la présente section, vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer ou au(x) titulaire(s) du contrat.

Veuillez lire attentivement la totalité de la présente section. On y explique comment vos renseignements personnels servent à établir et à administrer le contrat d'assurance que vous avez demandé. À la fin de la présente section, nous vous demandons de signer pour attester que vous autorisez et acceptez les façons dont nous recueillons, utilisons, communiquons et conservons vos renseignements personnels et que vous acceptez les conditions énoncées dans la présente proposition. Vous ne pouvez modifier le libellé de la section 8 d'aucune façon. Toute tentative en ce sens sera sans effet. Si vous désirez révoquer votre consentement ou vous prévaloir de l'option de refus du marketing direct, consultez la section pertinente ci-après.

Vos renseignements personnels sont confidentiels

Nous savons qu'il est important pour vous que la confidentialité de vos renseignements personnels soit protégée, et nous tenons à vous assurer que nous y accordons la même importance. Les renseignements personnels sont essentiels à l'exercice de nos activités, car ils nous permettent d'évaluer, d'établir et d'administrer le contrat que vous avez demandé.

Collecte de vos renseignements personnels

Outre les renseignements personnels que vous fournissez dans la présente proposition, nous devrons peut-être :

- exiger tout test qui pourrait être nécessaire pour que nous décidions si nous vous assurons, et à quelles conditions, notamment un examen médical, une radiographie ou une analyse sanguine;
- obtenir de tout médecin, praticien, hôpital, établissement paramédical, société d'assurance et autre organisme ou personne possédant des renseignements ou des dossiers sur vous, votre situation financière ou votre état de santé, tout renseignement que nous et nos réassureurs concernés exigeons pour établir et administrer le contrat d'assurance que vous avez demandé;
- obtenir vos renseignements personnels du Bureau de renseignements médicaux, comme l'explique l'avis que nous vous avons fourni;
- obtenir du bureau des véhicules automobiles de la province visée une copie de tout dossier de conduite automobile jugé pertinent pour l'étude de la présente proposition;
- obtenir un rapport d'enquête, d'évaluation du crédit ou de solvabilité.

Nous pouvons désigner un mandataire pour recueillir, en notre nom, vos renseignements personnels.

Communications téléphoniques

Les appels à notre Centre de service à la clientèle sont enregistrés à des fins de formation, de contrôle de la qualité et de vérification des données.

Utilisation de vos renseignements personnels

Nous pouvons utiliser aux fins suivantes les renseignements personnels que nous recueillons :

- confirmer votre identité et vous identifier d'une manière distinctive;
- confirmer l'exactitude des renseignements recueillis;
- mieux comprendre votre situation financière, évaluer votre proposition, estimer les risques d'assurance risques d'assurance que nous prenons et examiner les demandes de règlement qui nous sont soumises;
- bien administrer nos produits et services financiers;
- nous conformer aux exigences légales et réglementaires;
- mener des recherches pour vous retrouver et mettre vos coordonnées à jour dans nos dossiers;
- déterminer si d'autres produits financiers offerts par nous, par nos sociétés affiliées et par des fournisseurs de produits financiers avec lesquels nous traitons, pourraient vous convenir, de façon à pouvoir vous renseigner sur ces produits.

De plus, nous pouvons utiliser votre numéro d'entreprise (le cas échéant) pour vous identifier d'une manière distinctive et pour remplir nos obligations de déclaration fiscale.

Communication de vos renseignements personnels

Nous pouvons communiquer vos renseignements personnels aux personnes, organismes et fournisseurs de services suivants :

- nos employés et mandataires qui en ont besoin pour accomplir leurs tâches;
- les fournisseurs de services externes qui en ont besoin pour nous fournir leurs services, notamment
 - les organismes de services paramédicaux,
 - les tarificateurs,
 - les enquêteurs en sinistres et les organismes d'enquête;
 - les fournisseurs de services de traitement et de stockage de l'information, de programmation, d'impression, de courrier et de distribution;
- votre conseiller et toute agence qui emploie votre conseiller ou l'a désigné comme son agent, ainsi que leurs employés;
- le Bureau des renseignements médicaux, comme l'explique l'avis que nous vous avons fourni;
- les sociétés de réassurance concernées, pour leur permettre d'évaluer et d'administrer tout risque d'assurance qu'elles acceptent;
- les personnes à qui vous avez accordé l'accès à ces renseignements;
- les personnes légalement autorisées à examiner vos renseignements personnels.

Ces personnes, organismes et fournisseurs de services peuvent se trouver dans d'autres provinces ou dans des territoires de compétence à l'extérieur du Canada. Vos renseignements personnels peuvent être communiqués conformément aux lois de ces territoires de compétence.

Il y a d'autres cas où nous pouvons communiquer à des tiers des éléments de vos renseignements personnels, comme il est indiqué ci-dessous.

- nous pouvons communiquer à votre médecin des renseignements médicaux recueillis à votre sujet;
- nous pouvons communiquer vos renseignements personnels à un organisme ou à une personne auprès desquels nous recueillons des renseignements à votre sujet, mais seulement dans la mesure où cela est nécessaire pour obtenir les renseignements dont nous avons besoin;
- si les tests de laboratoire effectués sur vous à notre demande donnent des résultats positifs relativement à des maladies infectieuses tels le sida ou l'hépatite, nous pouvons communiquer ces renseignements aux organismes de santé publique concernés.

Les renseignements personnels que vous fournissez dans la présente proposition :

- feront partie des contrats imprimés à la suite de la présente proposition, et
- seront communiqués à tous les titulaires de ces contrats imprimés ainsi qu'à tout titulaire ultérieur.

Section 8 - Autorisations, conventions et signatures (suite)

Protection et conservation de vos renseignements personnels

Nous protégeons les renseignements personnels que nous recueillons et nous les mettons en sûreté dans un dossier d'assurance individuelle. Nous conserverons vos renseignements personnels pendant la plus longue des périodes suivantes :

- période prescrite par la loi et par les directives établies pour l'industrie des services financiers;
- période nécessaire pour administrer nos produits et services. Advenant que votre proposition soit refusée, les conventions ainsi que les autorisations et le consentement que vous avez fournis dans l'ensemble de la présente demeurent en vigueur.

Révocation du consentement

Vous pouvez révoquer votre consentement à ce que nous recueillions, utilisions, communiquions ou conservions vos renseignements personnels si les lois fédérales ou provinciales vous confèrent ce droit.

Si vous révoquez votre consentement ou si votre consentement n'est pas adéquat, vous convenez que cela peut entraîner les conséquences suivantes jusqu'à ce qu'un consentement adéquat soit donné :

- si vous révoquez votre consentement avant l'établissement du contrat, ce dernier ne sera pas établi;
- aucune prestation ne sera payable au titre du contrat;
- ni vous ni vos ayants droit ne pourrez exercer aucun des droits que vous confère le contrat sans notre consentement; et
- à notre gré, nous pouvons résilier le contrat.

Vous pouvez en tout temps révoquer votre consentement à ce que nous utilisions votre numéro d'entreprise pour vous identifier d'une manière distinctive. Toutefois, cette révocation pourrait altérer notre capacité d'assurer l'exactitude de vos données personnelles et financières.

Option de refus du marketing direct

Vous avez le droit de refuser que nous vous offrions des produits supplémentaires. Si vous révoquez votre consentement à ce que nous utilisions vos renseignements personnels à des fins de marketing, vous savez que cela n'altérera pas notre capacité de continuer à vous fournir les produits et services que vous avez demandés, mais que cela ne vous permettra plus, en conséquence, de recevoir directement des offres spéciales ou personnalisées concernant d'autres produits et services.

Révocation du consentement ou option de refus

Pour révoquer votre consentement, vous devez remplir le formulaire et suivre la procédure établie par nous. Pour obtenir des renseignements détaillés ou des formulaires, appelez notre Centre de service à la clientèle au :

1 888 626-8843, au Québec, ou

1 888 626-8543, pour toutes les provinces sauf le Québec, ou écrivez à notre Bureau de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée à la page 14.

Établissement du contrat

L'assurance demandée au titre de chaque contrat prend effet

- lorsque le contrat a été délivré et
- une fois que la première prime a été acquittée, pourvu qu'il n'y ait eu aucun changement dans l'assurabilité des personnes à assurer depuis que la présente proposition d'assurance a été remplie.
- La proposition comprend les pages numérotées A2 et 1 à 14 du présent document, les réponses que vous avez données lors de tout entretien téléphonique ou de tout examen paramédical afférents à la présente proposition, ainsi que toutes les déclarations écrites soumises avec celle-ci.
- Si vous avez droit à l'assurance soins de longue durée conditionnelle et si nous avons accepté le paiement de la prime afférente à la présente proposition et si nous établissons un contrat selon les conditions de cette proposition, nous appliquerons le paiement à ce contrat. Si nous refusons votre proposition, ou si nous vous offrons un contrat à des conditions autres que celles énoncées dans votre proposition et si vous n'acceptez pas le contrat, nous rembourserons le paiement.
- Lorsque le contrat vous est délivré, vous en acceptez les conditions, y compris les modifications que nous y avons apportées. Votre contrat comprend la présente proposition, les dispositions contractuelles ainsi que tout document annexé, y compris les rapports médicaux.
- Les autorisations que vous accordez demeureront en vigueur après le décès du titulaire du contrat et des personnes à assurer, afin que nous puissions évaluer toute demande de règlement au titre du contrat.

Section 8 – Autorisations, conventions et signatures (suite)

Signatures

Veuillez revoir la présente proposition, y compris les autorisations et conventions des pages 8, 9, 10 et 11, et signer ci-dessous. En signant ci-dessous, vous confirmez ce qui suit :

- vous avez lu la proposition et vous confirmez que les déclarations qu'elle contient sont, à votre connaissance, complètes, à jour et exactes (vous nous aviserez sans délai de toute erreur ou omission);
- si vous avez droit à une assurance soins de longue durée conditionnelle, vous avez lu l'Attestation d'assurance soins de longue durée conditionnelle (voir page 6) et l'avez comprise;
- vous acceptez les conditions énoncées dans la présente proposition;
- une copie des présentes autorisations et conventions est aussi valide que l'original.

Nota : Si le titulaire du contrat est une société par actions, nous exigeons la signature et le titre de deux signataires autorisés, ou la signature et le titre d'un signataire autorisé ainsi que le sceau de la société. Si la société n'a pas de sceau et que vous êtes la seule personne autorisée à signer au nom de la société, veuillez signer dans la case où devrait signer le titulaire de contrat n° 1 et apposer vos initiales dans la case prévue à cet effet.

Fait à (ville	e et province)	Date (jj/mmmm/aaaa par exemple, 23/JUIL/2013)
Signature	de la personne à assurer « A »	Signature du témoin
X	ue la personne a assurer « A »	×
Signature X	de la personne à assurer « B »	Signature du témoin
Signature	du titulaire de contrat n° 1 (s'il ne s'agit pas des personnes « A » ou « B »)	Titre (s'il s'agit d'un signataire autorisé d'une société)
X		
Signature	du titulaire de contrat n° 2 (s'il ne s'agit pas des personnes « A » ou « B »)	Titre (s'il s'agit d'un signataire autorisé d'une société)
	s d'une société par actions : dénomination sociale complète les mentions « Cie », « limitée », « inc. », etc.)	
Initiales	Apposez vos initiales ci-contre pour confirmer que vous êtes la possède pas de sceau. Vous devez également signer ci-dessus.	seule personne autorisée à signer au nom de la société et que celle-ci ne
Signature X	du témoin	Nom du témoin (s'il ne s'agit pas du conseiller)

Communication de vos renseignements personnels à votre conseiller

- Si nos constatations concernant votre tension artérielle, votre taux de cholestérol ou votre rapport taille-poids influent sur l'évaluation de votre proposition, nous pouvons communiquer ces renseignements à votre conseiller.
- Si les renseignements que vous fournissez dans la proposition ou au cours d'un entretien téléphonique ou d'un examen paramédical influent sur l'évaluation de votre proposition, nous pouvons indiquer à votre conseiller à quoi les renseignements visés ont trait (à vos antécédents familiaux, à votre dossier médical ou à votre style de vie).

Consentez-vous à ce que nous communiquions ces renseignements à votre conseiller, comme décrit plus haut, et à ce que celui-ci les utilise pour discuter avec vous de vos diverses options d'assurance? Si vous ne sélectionnez aucune des options cidessous, nous communiquerons l'information à votre conseiller, tel qu'il est mentionné ci-dessus.

dessous, nous communiquerons i information a votre conseiller, tei qu'il est mentionne ci-dessus.					
Personne à assurer « A »	☐ Non	□ Oui			
Personne à assurer « B »	☐ Non	□ Oui			

III Financière Manuvie

Autorisation de communiquer des renseignements – Personne à assurer « A »

Vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer. Nous, notre et nos renvoient à la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie). En signant ci-dessous, vous donnez l'autorisation et demandez aux médecins, praticiens, professionnels de la santé, hôpitaux, cliniques et autres établissements médicaux ou paramédicaux, aux sociétés d'assurance, au Bureau de renseignements médicaux et à tout autre organisme, institution, association ou personne possédant des renseignements ou des dossiers sur vous ou votre état de santé, de les partager avec nous ou avec les réassureurs concernés. Vous nous autorisez également, nous ou nos réassureurs, à faire au Bureau des renseignements médicaux un bref rapport sur vos renseignements médicaux.

Fait à (ville)	Date (jj/mmmm/aaaa)
Signature de la personne à assurer « A »	
Signature du témoin	

III Financière Manuvie

Autorisation de communiquer des renseignements – Personne à assurer « B »

Vous, votre et vos renvoient aux personnes à assurer. Nous, notre et nos renvoient à la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie). En signant ci-dessous, vous donnez l'autorisation et demandez aux médecins, praticiens, professionnels de la santé, hôpitaux, cliniques et autres établissements médicaux ou paramédicaux, aux sociétés d'assurance, au Bureau de renseignements médicaux et à tout autre organisme, institution, association ou personne possédant des renseignements ou des dossiers sur vous ou votre état de santé, de les partager avec nous ou avec les réassureurs concernés. Vous nous autorisez également, nous ou nos réassureurs, à faire au Bureau des renseignements médicaux un bref rapport sur vos renseignements médicaux.

Fait à (ville)	Date (jj/mmmm/aaaa)	
Signature de la personne à assurer « B »		•
Signature du témoin		

Financière Manuvie Note de couverture

Montant reçu	La première prime doit être payée par chèque libellé à l'ordre de la Financière Manuvie et tiré sur un compte en
\$	dollars canadiens ouvert auprès d'une institution financière ou d'une banque canadienne.

En signant ci-dessous, le conseiller confirme que cette première prime s'applique à toute assurance soins de longue durée demandée dans la présente proposition et couvrant les personnes nommées ci-dessous.

Nom de la personne à assurer « A » (prénom et nom de fa	amille)	Nom de la personne à assurer « B » (prénom et nom de famille))
Montant total de la couverture d'assurance demandée \$	Date (jj/mmmm/aaaa)	Signature du conseiller

Détacher et remettre au titulaire du contrat

Financière Manuvie Bureau de renseignements médicaux

Nous estimons que les renseignements contenus dans votre proposition sont confidentiels. Cependant, la Financière Manuvie ou ses réassureurs chargés de votre contrat peuvent faire un rapport au Bureau de renseignements médicaux en se basant sur votre proposition, ou à d'autres sociétés d'assurance auxquelles vous soumettez une proposition d'assurance vie, maladie ou maladies graves ou auxquelles une demande de règlement a été présentée.

Le Bureau de renseignements médicaux est un organisme à but non lucratif mis sur pied par les sociétés d'assurance vie pour communiquer des renseignements à ses membres. Si vous soumettez une proposition d'assurance ou une demande de règlement à une société membre, le Bureau de renseignements médicaux communiquera tout renseignement qu'il possède à votre sujet dans ses dossiers.

Vous pouvez vérifier les renseignements contenus dans votre dossier, et exiger une rectification le cas échéant, en communiquant avec le bureau à l'adresse suivante :

Bureau de renseignements médicaux 330 University Avenue, Suite 501 Toronto (Ontario) M5G 1R7 Téléphone : 416 597-0590

Télécopieur : 416 597-1193

Courriel: canada_disclosure@mib.com

Cette partie de la page a été laissée en blanc intentionnellement.



Votre droit de consulter vos renseignements personnels

Vous pouvez demander à vérifier vos renseignements personnels figurant dans nos dossiers et faire corriger toute donnée inexacte en envoyant une demande écrite à Bureau de la protection des renseignements – Assurance individuelle, 25 Water Street S., P.O. Box 800 Stn C, Kitchener (Ontario) N2G 4Y5

Où obtenir de plus amples renseignements sur notre politique de confidentialité?

Vous pouvez obtenir une copie de nos politiques et pratiques concernant le traitement des renseignements personnels en communiquant avec notre Bureau de la protection des renseignements personnels à l'adresse ci-contre ou en visitant www.manuvie.ca > Politique de confidentialité

Règlement des plaintes

Nous sommes heureux que vous ayez demandé à souscrire un contrat d'assurance de la Financière Manuvie. Soyez assuré que nous mettrons tout en œuvre pour continuer de mériter votre confiance dans les années à venir. Si vous avez des questions sur le produit lui-même ou sur le service que vous recevez, nous y répondrons de façon juste et efficace.

Pour tout complément d'information, communiquez avec votre conseiller ou avec notre siège social aux numéros suivants :

- 1 888 626-8843 au Québec, ou
- 1 888 626-8543 pour toutes les provinces sauf le Québec

Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre processus de règlement des plaintes dans Internet à l'adresse www.manuvie.ca sous *Communiquez avec nous > Satisfaction de la clientèle*

Rapport du conseiller

Dans le présent rapport, vous, votre et vos renvoient au conseiller qui fait souscrire le contrat.

_									
			-	sente propositio	_	l !	.4		
☐ recommand		situation persor		□ personne à as		l impromp	otu		
		onseillers qui ont mmé le premier s				onnaire.			
1. Nom du cons	seiller gesti	ionnaire (prénom et	nom de f	famille)	2. Nom du cons	seiller (pré	nom et nom de fa	amille)	
Code du consei	ller	Code de la succursa	ile	Pourcentage de la commission	Code du consei	iller	Code de la succ	cursale	Pourcentage d la commission
Cocher toutes	les cases p		_		-	-	-	?	
☐ Équipe de ☐ Consultant ☐ Expert-con	actuariel			nsultant régional e nsultant régional e re :		iscale et s	successorale		
d. Un paiement	a-t-il été	présenté avec la	propos	ition et la note o	de couverture a-	t-elle été	émise? 🗌 C	Dui 🗌 Nor	١
Personnes à a. Depuis combi		er mps connaissez-v	ous les	personnes à assi	Personne à	assurer «	A » Personi] ans] mois	ne à assurer	« B » ans mois
		A » est : □ un pai B » est : □ un pai			e que vous connaiss e que vous connaiss				ous connaissez
pour s'assurer	alle ces ni	arconnac compran						quelles Illest	ures ont été pris
		ersonnes compren	nent les	questions et autor				quelles mest	ares ont ete pris
Renseignem Veuillez nous co	nents g	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nseignei	questions et autor	ou financier qui	sente prop	nous être util		
Renseignem Veuillez nous co	nents g	jénéraux uer tout autre re	nseignei	questions et autor	ou financier qui	sente prop	nous être util		
Renseignem Veuillez nous co	nents g mmuniqu nous fai	jénéraux uer tout autre re re part de tout a	nseignei	questions et autor	ou financier qui	sente prop	nous être util		
Renseignem Veuillez nous co risques. Veuillez Attestation En signant ci-dess • vous confirmez proposition dan • si le contrat de rempli les form • vous attestez q • vous confirmez • le nom de la • le fait que voune rémuné	du col cous : z être titul ns la régic mandé vis nulaires de qu'à votre z que vous a ou des si ous receve	jénéraux uer tout autre re re part de tout a	rmis et coscription; autre cor plicables renseigne é au(x) ti eprésente s pour la forme de	ment personnel mentaire ou de ments fournis dat tulaire(s) du contra vente de produits e boni, d'invitation	ou financier qui toute autre inst res pour faire sous nez avoir commun ous avoir fourni ce nat les renseigneme s d'assurance vie e n à des congrès ou	pourrait truction s scrire les p niqué les r es document à jour, e ents suiva	oroduits demand enseignements ents; exacts et comple ints :	dés dans la appropriés ets;	présente à votre client,
Renseignem Veuillez nous co risques. Veuillez Attestation En signant ci-dess • vous confirmez proposition dai • si le contrat de rempli les form • vous attestez q • vous confirmez • le nom de la • le fait que voune rémuné	du col cous : z être titul ns la régic emandé vis nulaires de qu'à votre z que vous a ou des si ous receve eration sup d'intérêts	pénéraux uer tout autre re re part de tout a nseiller aire de tous les pe on où a lieu la sous se à remplacer un e remplacement ap connaissance, les s avez communiqu ociétés que vous re ez des commission oplémentaire sous que vous pourriez	rmis et coscription; autre cor plicables renseigne é au(x) ti eprésente s pour la forme de	ment personnel mentaire ou de ments fournis dat tulaire(s) du contra vente de produits e boni, d'invitation	ou financier qui toute autre inst res pour faire sous nez avoir commun ous avoir fourni ce nat les renseigneme s d'assurance vie e n à des congrès ou	pourrait truction s scrire les p niqué les r es document à jour, e ents suiva	oroduits demand enseignements ents; exacts et comple ints :	dés dans la appropriés ets;	présente à votre client,
Renseignem Veuillez nous co risques. Veuillez Attestation En signant ci-dess • vous confirmez proposition dan • si le contrat de rempli les form • vous attestez q • vous confirmez • le nom de la • le fait que vu une rémuné • tout conflit de	du col cous : z être titul ns la régic emandé vis nulaires de qu'à votre z que vous a ou des si ous receve eration sup d'intérêts	pénéraux uer tout autre re re part de tout a nseiller aire de tous les pe on où a lieu la sous se à remplacer un e remplacement ap connaissance, les s avez communiqu ociétés que vous re ez des commission oplémentaire sous que vous pourriez	rmis et coscription; autre cor plicables renseigne é au(x) ti eprésente s pour la forme de	ment personnel mentaire ou de ments fournis dat tulaire(s) du contra vente de produits e boni, d'invitation	ou financier qui toute autre inst res pour faire sous nez avoir commun ous avoir fourni ce nat les renseigneme s d'assurance vie e n à des congrès ou	pourrait truction : scrire les paniqué les res docume nt à jour, e ents suiva	oroduits demand enseignements ents; exacts et comple ints :	dés dans la appropriés ets; et que vous	présente à votre client, pouvez touche

Manulife Financial
III Financière Manuvie

FROM/EXPÉDITEUR	:	
BRANCH CODE/COD	E DE LA SUCCURSALE :	
ADVISOR NAME/NON	1 DU CONSEILLER :	TO/DESTINATAIRE:
	application enclosed n d'assurance jointe	
Enclose:	N'oubliez pas de joindre : ☐ un chèque	